



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3865

Attribution de subventions de fonctionnement dans le cadre du soutien à des associations de jeunesse pour un montant total de 29 000 euros

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. LEVY Charles-Franck

SEANCE DU 28 MAI 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 31 MAI 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MAI 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 31 MAI 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 JUIN 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. DAVID), Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme FONDEUR (pouvoir à M. BERNARD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2018/3865 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE DU SOUTIEN A DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE POUR UN MONTANT TOTAL DE 29 000 EUROS (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mai 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le monde associatif contribue à l'animation des quartiers de notre ville en renforçant le lien social autour de manifestations. C'est dans ce cadre qu'interviennent les associations présentées ci-dessous œuvrant tout particulièrement en direction des jeunes, avec et pour les jeunes. Certaines de ces associations sont même exclusivement créées et gérées par des jeunes.

La Ville de Lyon apporte son soutien à ces initiatives associatives pour le bénéfice que les jeunes peuvent retirer de ces expériences qui leur permettent de développer leur autonomie et de s'investir dans des engagements citoyens favorisant la diversité culturelle et le vivre ensemble. En leur apportant son soutien, la Ville de Lyon contribue à aider ces jeunes dans la construction de leur avenir.

Je vous propose donc de répondre favorablement aux demandes de subvention suivantes :

Structure Maitre d'ouvrage	Action	<i>Montant voté en 2017 (en euros)</i>	Montant proposé en 2018 (en euros)
CRIJ Rhône-Alpes Centre Régional Information Jeunesse 66 cours Charlemagne 69002 LYON	Les promeneurs du net : les promeneurs du net sont des professionnels de la jeunesse (animateur, éducateur, conseiller) qui entrent en relation avec les jeunes sur internet et les réseaux sociaux. Ils les écoutent, leur apportent des informations fiables, et les orientent en fonction de leurs besoins sur les structures les plus proches de chez eux. L'action est portée par le CRIJ qui assure la coordination générale, la formation des promeneurs et leur mise en réseau.	10 000	10 000
Eclaireuses, Eclaireurs Israélites de France - Groupe local de Lyon 13 quai Tilsitt 69002 LYON	Participation à l'éducation des jeunes à travers des activités ludiques, enrichissantes et formatrices. Les camps et les week-ends ont pour objectifs l'apprentissage de la responsabilité, de l'engagement, de la vie en communauté, du respect de l'autre et de l'environnement.	1 500	1 500

Structure Maitre d'ouvrage	Action	<i>Montant voté en 2017 (en euros)</i>	Montant proposé en 2018 (en euros)
Unis-Cité Auvergne Rhône-Alpes 2 rue du Professeur Zimmermann 69007 LYON	Mobilisation et accompagnement, dans le cadre du service civique volontaire, de jeunes de 18 à 25 ans, pour mener en équipes des projets d'intérêt général et de service à la collectivité. L'association apporte un soutien individualisé à chaque jeune dans l'élaboration d'un projet d'avenir.	5 000	5 000
Festival du Film Jeune de Lyon (LYF) Université Jean Moulin Lyon 3 Atelier des Assos 1 C avenue des Frères Lumières 69008 LYON	Festival du Film Jeune de Lyon (3 ^e édition) du 17 au 29 septembre 2018 : les courts métrages sont réalisés par des jeunes lyonnais de moins de 28 ans et présentés dans différents lieux. Une soirée de clôture et de remise des prix aura lieu au cinéma le Comoedia le 29 septembre. 600 spectateurs sont attendus durant le festival.	1 000	1 000
Scouts et Guides de France Groupe Ghandi Etats-Unis chez Mme Besson 11 avenue Marcel Paul 69200 VENISSIEUX	Accueil d'une centaine de jeunes de 6 à 18 ans encadrés par une vingtaine de jeunes adultes bénévoles autour de projets pédagogiques et citoyens. Le groupe SGDF du 8 ^e arrondissement est caractérisé par une forte mixité sociale et ethnique et intègre dans ses objectifs pédagogiques la notion de service, de rencontres et d'ouverture à l'autre. Ses activités se déroulent essentiellement le week-end ainsi qu'avec un temps fort sur les camps d'été.	5 000	5 000
Scouts Musulmans de France 48 place des Basses Barolles 69230 SAINT GENIS LAVAL	Activités de scoutisme pour les jeunes garçons et filles destinées à les rendre autonomes et capables de jouer un rôle utile dans la société dans une perspective ouverte et respectueuse des autres.	1 500	1 500
ZUP de CO 26 ter rue Nicolai 75012 PARIS	Tutorat solidaire de collégiens en difficulté scolaire par des étudiants et des volontaires recrutés en Service Civique : accompagnement scolaire, implication des familles dans la scolarité de leurs enfants, sensibilisation des jeunes à l'orientation post-bac. 3 collèges concernés à Lyon : collège Gabriel Rosset (7 ^e), collège Longchambon (8 ^e) et collège Jean de Verrazane (9 ^e).		5 000
TOTAL		24 000	29 000

Vu le modèle type de convention ;

Vu l'avis du Conseil des 2^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission **éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports** ;

DELIBERE

1. Les subventions suivantes, pour un montant total de 29 000 euros, sont allouées aux associations de jeunes ou en faveur de la jeunesse comme suit :

- CRIJ Rhône-Alpes (centre régional information jeunesse) : 10 000 € ;
- Eclaireuses, Eclaireurs israélites de France (groupe local de Lyon) : 1 500 € ;
- Unis-Cité Auvergne Rhône-Alpes : 5 000 € ;
- Festival du Film Jeune de Lyon (LYF) : 1 000 € ;
- Scouts et guides de France (groupe Ghandi Etats-Unis) : 5 000 € ;
- Scouts musulmans de France : 1 500 € ;
- ZUP de CO : 5 000 €.

2. Le modèle type de convention d'application devant être signée avec les associations pour lesquelles des conventions cadres ou mixtes ont déjà été signées antérieurement, est approuvé.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4. La dépense en résultant, soit 29 000 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours sur la ligne de crédit n° 41887, nature 6574, fonction 422, après transfert de 650 euros à partir de la ligne de crédit 41936, nature 6574 fonction 025.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Charles Franck LEVY